

la justice constitutionnelle

Par **johnson**, le **07/11/2006** à **19:31**

voila, j'ai une dissertation sur ce sujet. Je ne suis pas la pour vous demander de la faire mais juste avoir quelques avis. Dans mes recherches, je suis tombé sur des sources un peu contradictoires. L'une parle des deux modèles de justice constitutionnelle: américain et européen. L'autre affirme qu'il n'y a pas que deux modèles mais une grande variété de systèmes de justice constitutionnelle.

Est ce qu'en m'axant plutot vers la 1ere idee, ma dissertation peut etre "valable"? merci d'avance

Par **Septen**, le **07/11/2006** à **20:45**

Disons qu'il y a 2 modeles "types" americain et européen (dont on retrouve les formes "pure" respectivement aux etats unis et en france), puis d'autres modèles qui sont des evolutions des modeles de base.

Par **johnson**, le **08/11/2006** à **09:36**

ok merci septen! tu serais pas à lille 2?

Par **johnson**, le **08/11/2006** à **16:47**

re tout le monde

voila j'ai basé ma dissert sur ce plan:

1)les deux "modèles" de la justice constitutionnelle:

A le modèle américain

B le modèle européen

2)La légitimité de la justice constitutionnelle:

A la formation de la querelle sur la légitimité

B La construction de la légitimité de la justice constitutionnelle

Trouvez vous se plan cohérent?? merci!

Par **french_kiss_35**, le **09/11/2006** à **15:02**

il faut que tes deux plans se suivent parlent tu un peu des deux pays cités dans ta deuxième partie et il faut baser ton plan selon ta problématique car celui ci doit y répondre quelle est ta problématique?

Par **french_kiss_35**, le **11/11/2006** à **11:11**

mais ou parle tu aussi des organes qui font la justice constitutionnelle?

Par **evrardmai**, le **08/07/2014** à **16:34**

voilà pour ma dissertation le plan:

- 1) les formes de contrôles
 - a) contrôle diffus et déconcentré
 - b) contrôle centralisé et spécialisé
- 2) les techniques de contrôles
 - a) contrôle a posteriori
 - b) contrôle a priori